

Sciences : quand les chercheurs payent pour publier



Les revues scientifiques étaient financées par leurs lecteurs. Certains éditeurs demandent désormais aux chercheurs de payer pour diffuser leurs résultats. Guillaume Sire interroge la logique de cet étrange modèle.

La circulation du savoir est une activité économique. Quel a été, jusqu'à présent, le modèle dominant ?

Aussi curieux que cela paraisse, les États paient deux fois : ils paient les chercheurs des laboratoires publics pour élaborer de nouveaux savoirs, et ils paient pour que ces mêmes chercheurs et les étudiants puissent accéder à ces savoirs, diffusés par des éditeurs privés. Il faut déboursier 36 \$ par exemple pour lire un article d'une revue de l'éditeur scientifique Sage, alors que le chercheur qui a écrit cet article ne touche aucun droit d'auteur.

Ce système crée des inégalités entre les chercheurs des pays pauvres et ceux des pays riches. De manière générale, il est clair que moins les chercheurs sont nombreux à pouvoir accéder à la recherche, moins celle-ci a de chance de progresser.

Internet a mis à mal cette logique ...

Les grands éditeurs comme Wiley, Elsevier, Springer et Sage font face à une double concurrence.

De fausses revues scientifiques gratuites pullulent actuellement sur le web, mais elles donnent un écho à des travaux insuffisamment validés. Ces revues « prédatrices » représenteraient par exemple 30 % des revues médicales en circulation.

Par ailleurs, des chercheurs refusent désormais de travailler gratuitement pour des éditeurs qui génèrent des marges comparables à celles des entreprises de luxe. Certains ont donc décidé de monter leurs propres revues sur le web. Le Français Marin Dacos a créé « Open revue.org » (regroupant 490 revues scientifiques) sous la houlette du Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, universités d'Aix-Marseille et d'Avignon). Il favorise ainsi, depuis le début des années 2000, l'existence de revues entièrement gratuites, gérées sur fonds publics. Ce mouvement d'accès libre aux recherches se développe depuis la Déclaration de Budapest de 2002.

Qui paie en réalité pour la diffusion du savoir quand le lecteur n'est pas mis à contribution ?

En gros, il existe trois modèles : soit des sponsors comme le CNRS prennent les coûts en charge ; soit les chercheurs s'occupent eux-mêmes gratuitement de l'édition des articles ; soit les revues font payer les auteurs. Les gros éditeurs sont très favorables à ce système auteur-payeur car il sécurise leurs recettes. Celles-ci ne dépendent plus du nombre de lecteurs. C'est pourquoi il arrive d'entendre des acteurs comme Elsevier défendre le principe du libre accès aux articles scientifiques.

À quel rythme se développe le système auteur-payeur ?

Dans certains domaines, comme la microbiologie, où les articles doivent impérativement être publiés dans des délais rapides, il n'y a presque plus que des revues auteurs-payeurs. Les chercheurs de l'INSERM paient pour publier : 3000 \$ pour un article dans Plos One, la grande revue de médecine et de biologie, 5000 \$ pour un article dans Nature... Les éditeurs proposent également des modèles hybrides, dans lesquels le chercheur choisit entre payer pour rendre son article libre d'accès, ou ne pas payer mais obliger ses lecteurs à le faire. Le pire dans tout cela, est que certains chercheurs, pressés par la logique « *publish or perish* », sont aujourd'hui prêts à payer pour publier dans des revues qui ne présentent aucune garantie de sérieux.

Les grands éditeurs ont trouvé une réponse face à la concurrence. La situation est-elle stabilisée ?

Se sentant menacés par le libre accès, ces éditeurs ont réussi à renverser la tendance à leur avantage, via deux stratégies. Le système d'auteur-payeur leur permet de continuer à générer des bénéfices. Par ailleurs, ils cherchent à protéger les articles scientifiques contre le piratage en s'investissant dans le processus de gouvernance d'Internet. Les éditeurs du monde entier, comme Editis, Sage, Wiley et Hachette, regroupés au sein du « Publishing business group », participent actuellement à la réflexion sur l'avenir des normes techniques encadrant la production de fichiers textuels (voir vidéo).

Comment se décident ces normes et standards techniques ?

Des organisations non gouvernementales assurent la gouvernance d'internet, et apportent une réponse technique et politique à la circulation de l'information. Les deux principales d'entre elles, le **World Wide Web Consortium (W3C)** et l'**Internet Engineering Task Force**, ont une influence particulièrement importante. Il ne faut pas oublier qu'Internet porte dans son ADN la question de son but : doit-il favoriser la fluidité de l'information, ou bien le contrôle et les profits financiers ?

La tendance actuelle serait plutôt de contrôler le marché pour en tirer des bénéfices...

Le « Digital Right Management » ou DRM (système anti-piratage), déjà mis en place pour les liseuses, risque d'être dupliqué sur le web. Les liseuses ont été conçues de sorte que leurs contenus ne puissent être transférés sur d'autres écrans, grâce à une correspondance stricte entre le dispositif technique et son contenu. La non-souplesse des fichiers permet d'avoir un contrôle strict. Deux industries aux enjeux économiques considérables ont cherché à reproduire ce modèle. La *Motion Picture Association of America*, une association représentant les six principaux studios d'Hollywood, a réussi à faire passer, fin 2017, un dispositif permettant de contrôler la circulation des fichiers vidéo et visant à enrayer le piratage. La même démarche est en cours pour les fichiers texte, afin de contrôler, entre autres, la circulation des contenus scientifiques.

Ces évolutions sont peu cohérentes avec l'esprit des pionniers d'Internet...

On est bien loin de la philosophie d'un Aaron Schwartz, qui avait contribué à créer la licence Creative Common en piratant le système d'archivage scientifique américain JStor. Rien à voir non plus avec la philosophie de la kazakhe Alexandra Elbakyan, qui a fondé le site Sci-Hub, hébergé par la Russie et permettant à tous d'accéder gratuitement à des articles scientifiques normalement payants.



Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, **Guillaume Sire** est co-responsable de l'Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique (**URFIST**) de la région Occitanie et chercheur à l'Institut de Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (**IDETCOM**). Il s'intéresse dans ses travaux, aux moteurs de recherche, à la gouvernance d'Internet, aux industries culturelles, aux langages de programmation et aux modalités de circulation de l'information scientifique. Il a publié notamment **Lutte fratricide dans les coulisses du web**, revue INA Global, novembre 2017.



Une nouvelle norme pour lutter contre le piratage sur Internet

Comment protéger du piratage les textes diffusés en ligne, et notamment les articles de recherche ? Les grands éditeurs scientifiques se réuniront en France, à Lyon, la semaine du 22 octobre 2018 pour tenter de mettre en place un format baptisé e-pub. Guillaume Sire explique les enjeux.



Pour aller plus loin

La déclaration de Budapest

Privés de savoirs ?, Datagueule, octobre 2016 (vidéo)

Fausse science, il faut une prise de conscience mondiale, Le Monde, juillet 2018